

Commission des solidarités

4111 - Modes de garde petite enfance

Equipements sanitaires et sociaux - Famille et enfance

Rapport n° CP/2013/276

Service gestionnaire:

Service établissements et institutions

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de présenter des demandes de subvention pour des investissements réalisés par différentes associations à Strasbourg et Urmatt ainsi que pour le centre communal d'action sociale de Bischheim dans le domaine de la petite enfance

Les dépenses d'investissement liées à la construction, l'aménagement, l'extension et l'équipement dans le cadre des modes de garde pour les enfants de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une subvention départementale applicable à la dépense prévisionnelle.

Code de	Imputation	Crédits prévus		Crédits disponibles		Crédits proposés	
l'enveloppe budgétaire	M 52	sur l'enveloppe (BP, DM, reports)		(non engagés)			
35429	204-20422-51	164 857,77	€	51 902,00	€	51 901,95	€
35587	204-2041721-51	6 433,88	€	5 000,00	€	993,29	€
35586	204-20421-51	44 369,60	€	30 140,00	€	29 146,29	€

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 82 041,53 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés.

Strasbourg, le 25/03/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL